

Sujet de thèse : les impacts économiques et environnementaux des ports de plaisance Le cas de la cohabitation pêche - plaisance

Contexte

Depuis l'année 2001, les ventes sous les criées françaises n'ont cessé de diminuer. Entre 2001 et 2008, la valeur des débarquements est passée de 786 M€ à 615 M€ soit une diminution de 22%.

L'évolution des ventes sous criées amène les gestionnaires des ports à étudier les possibilités de regroupements des ventes et des services pour mutualiser leurs dépenses. Le contexte morose de la pêche conduit les ports de pêche à envisager la reconversion partielle ou totale en matière d'activités portuaire afin de maintenir l'équilibre économique.

Parallèlement à la décroissance du secteur de la pêche, la filière nautique prend de l'importance. Entre 2000 et 2008, la flotte active de bateaux de plaisance a augmenté de 19% pour atteindre 492 000 navires actifs en 2008. Les installations d'accueil des navires de plaisance sont aux nombres d'environ 466 soit une capacité d'accueil de 163 795 bateaux de plaisance. En 2004, selon une étude d'ODIT France, il manquait 54 000 places de ports.

La filière nautique englobe plusieurs catégories d'entreprises : les ports de plaisance, les constructeurs, les motoristes, les loueurs, les entreprises de négoce et de maintenance, les entreprises de glisse et de pleine nature ainsi que les prestataires de services divers (assureurs, bateaux écoles, architecte...).

En 2007, la filière nautique française comptait 4 933 entreprises qui représentaient 4,96 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

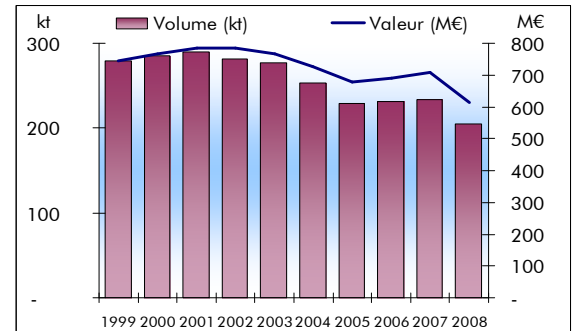
Problématique

La restructuration du secteur de la pêche et l'engouement pour la plaisance nécessite d'aborder la question des impacts économiques et environnementaux des ports de plaisance afin de pouvoir faire une réelle évaluation de l'impact de la plaisance sur l'aménagement du territoire.

La problématique qui constitue le fil conducteur de la thèse est donc la suivante : Quel est l'impact de la plaisance sur l'aménagement du territoire en tenant compte des coûts environnementaux ? La problématique portera plus précisément sur le cas de la cohabitation port de pêche - port de plaisance.

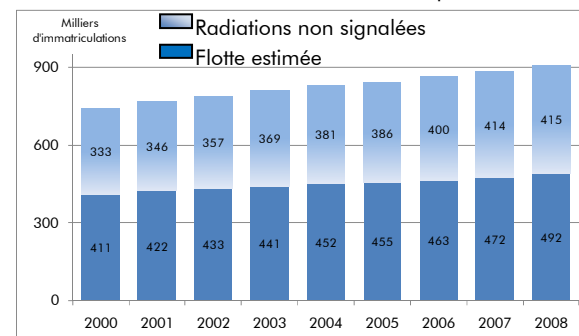
- ☞ Le premier axe consiste à évaluer les effets économiques directs, indirects et induits des ports de plaisance au niveau infrarégional (en matière de valeur ajoutée et d'emplois). Cet axe d'étude nécessite la prise de contact et l'acquisition de données sur la filière nautique du territoire étudié.
- ☞ Le second axe d'étude portera sur la prise en compte des coûts environnementaux. Cette partie mettra en avant l'identification des impacts d'une activité portuaire sur la biodiversité. La notion de service écologique permettra de chiffrer l'impact environnemental.

Les ventes sous les criées françaises



FranceAgriMer

Les immatriculations des navires de plaisances



MEEDDATT